



Le Président,
Philippe AUZOU
Officier du mérite maritime

Fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

Placé sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901

Section du Calvados

Chères amies, Chers amis,

*Vous trouverez, ci-après, le compte-rendu de
notre assemblée générale qui s'est tenue le
jeudi 9 mars dernier à Ouistreham*

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Restant à votre disposition

Très amicalement

Philippe

ASSEMBLEE GENERALE du 9 mars 2017 à OUISTREHAM

Bonjour à Tous

Composition du Bureau de la section

Président : Philippe AUZOU

Vice-Présidente : Françoise LECOQ

Trésorier : Jacques DAVID

Secrétaires : Bertrand APPERRY

Patrick RABINEAU

Conseiller : Pierre-Jean CAMAX

Nous nous réunissons aujourd'hui au centre de Formation de la SNSM à Ouistreham. Je remercie **Jean COATRIEUX**, le directeur du CFI de Ouistreham, de nous prêter cette magnifique salle. Pour information, la **SNSM** forme ici, 20 à 25 nageur-sauveteurs par an pour un effectif global de 103 NS pour le département du Calvados. Nous remercions **Guillaume BARRON**, directeur délégué à la mer et au littoral du Calvados, de sa présence parmi nous, il représente notre autorité de tutelle, ce qui renforce notre amitié et nos relations avec notre Administration Maritime.

Effectif

Au 1er janvier 2016, nous étions **67** membres.

Nous commençons cette nouvelle année avec **68** membres.

Coté mutation

Cette année, nous accueillons 2 arrivées, **M. Eric DERRIEN**, Il arrive de la section Finistère chevalier du Mérite Maritime, C1NM, directeur de l'armement de GENAVIR, il gère les huit navires d'IFREMER et deux de l'IRD, l'ANTEA et L'ALIS, et de **M. Philippe FORIN**, administrateur des Affaires maritimes actuellement, adjoint de l'inspecteur général. Sa mutation est en cours de validation par le siège de la fédération. Il arrive de la section d'Ile de France.

Coté promotion

Cette année, nous avons accueilli un nouveau promu. Au grade de chevalier, M. **Jean-Claude DAUVIN**, chercheur à l'université de Caen-Normandie en océanographie et écologie marine. Absent aujourd'hui, Il me prie de vous transmettre toutes ses excuses, il est en déplacement en Pologne.

Le congrès passé : Saint-Jean-de-Luz

Je suppose que vous avez tous reçu le bulletin **N°60**, et pris connaissance du compte-rendu du congrès ; bien entendu je vous ai tous représenté dignement à cette manifestation. C'est la section de **Pyrénées atlantiques** qui a organisé le congrès où, nous avons, comme à l'habitude, reçu un excellent accueil, les activités et les visites ont été très variées.

Le prix littéraire « **Écume de mer** » a été remis à Monsieur **Luc Corlouër**, "**Le Bosco de Kerpalud**" éditions Ramsay et le prix « **Jean Loreau** » pour "**Brest à quai**" de Messieurs **Nicolas Le Roy** et **Damien Rondeau**, éd. La boîte à bulles. Vous pouvez trouver ces deux ouvrages à la FNAC ou autre grande librairie.

Le congrès à venir : Lorient

Le prochain congrès national se déroulera à Lorient, les **18 et 19 mai 2017**. J'espère que, vous pourrez vous y rendre nombreux. L'assemblée générale se tiendra le vendredi matin. En qualité d'administrateur, je serai présent à l'assemblée générale **extraordinaire**. Vous avez tous reçu le mini bulletin sur lequel le programme est détaillé.

(Pensez à me faire parvenir votre pouvoir).

Compte-rendu du Conseil d'administration du 8 novembre 2016 à Paris

Dans le Mini-bulletin, vous avez tous pris connaissance du compte-rendu de ce CA. Notre présidente a souhaité changer la formule. Nous nous sommes réunis dans les locaux du Comité National des pêches maritimes à Paris.

Dossier en cours

- 1/ L'annuaire 2017 est en cours d'édition, nous allons le recevoir prochainement (3100 adhérents).
- 2/ L'extension du centre de documentation
- 3/ Modernisation du Site internet : <http://www.merite-maritime.com/> (voir mini bulletin 2017 page 5)

4/ Notre présidente et son bureau a entamé une démarche de reconnaissance en tant qu'association d'intérêt général. C'est la raison pour laquelle notre prochaine AG sera extraordinaire. Pour cela, nous devons modifier quelques points de nos statuts. (L'association pourra recevoir des dons déductibles fiscalement)

Vie de la section

L'année **2018** sera un tournant pour notre section, votre serviteur aura effectué trois mandats successifs de président de la section (*Rappel du règlement 1.1 le Président et le Vice-Président ne peuvent effectuer plus de trois mandats successifs ni être élu ou réélu après l'âge de 75 ans.*)

En conséquence, nous allons devoir trouver un nouveau président en mars prochain. Bien sûr, n'hésitez pas à me contacter pour connaître les obligations et la charge à assurer.

Je profite également de demander aux membres du bureau de me faire connaître leur intention pour la prochaine AG en 2018.

Le **samedi 29 septembre** dernier, nous nous sommes retrouvés au restaurant **Le bougnat** à Dives-sur-Mer où nous étions **44** à participer, à cette occasion, nous avons marqué le départ de Guillaume le conquérant pour sa conquête de l'Angleterre en 1066 et visité la ville.

Pour cette année, nous devons fixer le site de notre prochain déjeuner. C'est au tour de nos amis de l'Ouest de nous trouver notre point de chute. Si vous avez des idées....

↳ **Exposé du Trésorier sur les finances locales** : Je passe la parole à **Jacques David**.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2016 :

L'actif du bilan se décompose ainsi :

Un stock de marchandises composé de 3 cravates à 22€ et 4 foulards à 35€ soit un montant à 206€

Un compte courant crédité de 1.293€27

Un livret bleu crédité de 1.655€91

Une caisse d'argent liquide contenant 50€25

Soit un actif global de 3.205€43

L'exercice 2016 laisse apparaître un bonus de 128€75

COTISATIONS :

En 2016, 1 adhérent actif n'a pas réglé sa cotisation.

Pour 2017, sur les 68 adhérents répartis en 64 membres Actif, 3 membres à Vie et 1 membre Associé, 19 n'ont pas encore réglé leur cotisation.

Quitus de l'assemblée.

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le compte rendu de cette assemblée sera adressé à tous ceux qui disposent d'une adresse Email ; Pour les autres, il sera adressé par courrier postal.

Le compte-rendu de cette assemblée sera également publié sur le site internet :
<http://www.merite-maritime.com/cal.htm>

Aujourd'hui, le verre de l'amitié va être différent qu'à l'accoutumé puisque nous n'avons pas de remise de médaille pour cette occasion... J'espère que nous le savourerons avec autant plaisir.

Merci à tous

Rédigé par Philippe AUZOU

Le 15 mars 2017

